

La belle histoire de TaleMe, gagnante de l'étape des Hauts-de-France du Fundtruck

La startup lilloise TaleMe a remporté le 26 juin le concours régional du Fundtruck dans les Hauts-de-France. Elle pourra aller défendre son application de création d'histoires en famille à Paris, lors de la grande finale.

Temps de lecture : minute

28 juin 2024

C'est peut-être un nouveau chapitre qui est en train de s'écrire pour celle qui ambitionne de devenir leader mondial des histoires personnalisées à créer en famille. La startup lilloise TaleMe a en effet remporté haut la main la finale régionale de l'étape du Fundtruck dans les Hauts-de-France. « *C'était une super expérience, sur un modèle un peu plus relax que d'autres concours de pitches ,avec en plus la possibilité de pouvoir interagir avec le public. Ça nous challenge, nous fait progresser, et c'est un bon moyen de faire connaître l'application* » s'est réjoui Jean-Baptiste Sagot, son cofondateur.

Un rebondissement dans l'histoire de TaleMe, qui cherche à lever 1,8 millions d'euros pour développer le marché anglo-saxon, États-Unis et Angleterre en tête, mais aussi investir dans la R&D pour développer une intelligence artificielle générative propre et souveraine. « *Nous travaillons pour le moment avec Open AI et Mistral, mais ce sont des modèles très larges et pas assez spécifiques aux histoires personnalisées pour enfants et nous souhaitons aussi un modèle propriétaire* », précise-t-il .

Un potentiel de marché considérable

Avec 18 millions de familles en France, 83 millions aux États-Unis, le potentiel de marché est considérable. *« Et encore, tous les lieux où il y a de l'attente avec des enfants, comme chez le médecin, dans les gares, les aéroports par exemple, représentent des lieux à exploiter pour TaleMe »*, complète Jean-Baptiste Sagot. Pourtant, l'histoire aurait pu être différente. La première idée de TaleMe était de créer une application qui permette aux entrepreneurs de faire du storytelling pour savoir se présenter et convaincre sur leur marché.

« Et puis, a émergé l'idée des histoires pour enfants, et en parallèle, mon histoire personnelle avec mon fils qui a été diagnostiqué dyslexique et avec qui je devais lire, s'est croisée avec ce moment-là. On s'est dit, mais en fait, c'est ça qu'on veut faire, c'était comme une évidence, et puis on s'est lancé à fond dans ce projet-là », raconte-il. Lancée officiellement en janvier 2024, l'application a déjà permis de générer des milliers d'histoires.

Une histoire personnalisée, chapitrée et illustrée

TaleMe offre une expérience originale où, en famille, chacun peut imaginer chaque composante du récit, du choix du héros à l'univers, en passant par l'élément déclencheur. En quelques minutes, l'intelligence artificielle génère une histoire personnalisée, chapitrée et illustrée, à lire, à écouter en version audio ou exporter en pdf. Selon Jean-Baptiste Sagot, *« en plus d'offrir des moments précieux en famille, TaleMe donne le goût de la lecture, stimule l'imagination, la créativité et aide les enfants à développer leur langage et leur vocabulaire »*.

En France, seuls 37 % des parents continuent à lire des histoires à leurs

enfants. Jean-Baptiste Sagot en est convaincu, « *on se rend compte qu'il y a des moments qui étaient perdus, où les parents ne racontaient plus d'histoires à leurs enfants, où le dialogue n'existait plus, qui se recréent, et puis ça va permettre de dériver des fois sur d'autres sujets qui sont hyper importants pour le développement de nos enfants* ».

Un modèle économique B2C et B2B

Développé dans un premier temps pour les particuliers, TaleMe vient de lancer une offre dédiée aux entreprises, institutions et organisations pour co-crée des thèmes d'histoire spécifiques, en résonance avec leurs engagements et politique RSE et toucher d'une nouvelle manière leurs clients ou collaborateurs. « *D'un point de vue B2B, on va chercher des marques qui ont des causes à défendre, qu'elles soient environnementales ou sociales. C'est le filtre à travers lequel elles doivent passer pour pouvoir intégrer TaleMe, parce qu'on part du principe que l'émerveillement permet de faire changer les choses* », explique Jean-Baptiste Sagot.

Ce modèle économique complète le système d'abonnement freemium de l'application. Une partie est entièrement gratuite pour que toutes les familles puissent créer des histoires chaque jour. Pour ceux qui veulent aller plus loin, un abonnement à 6,99 euros permet d'accéder à des fonctionnalités comme la version audio ou des thèmes supplémentaires.



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Thibault Caudron